

# Jeunes enseignants et CPE

## Débuter dans le métier : en finir avec le bizutage !

### Recrutement et formation

#### Rentrée 2010

Les choix du gouvernement vont conduire à une catastrophe pour la formation et, au-delà, pour le système éducatif. La réforme, ce sont :

- des aides sociales insuffisantes pour assurer une véritable mixité sociale des recrutements dans le cadre du master ;
- une formation quasiment sans dimension professionnelle avant le concours et réduite à un simple compagnonnage ;
- une admissibilité en master 2 trop tardive pour permettre les réorientations en cas d'échec ;
- des calendriers de concours différents pour le premier et le second degré ;
- des épreuves de concours sans véritable dimension pédagogique.

#### Ce que revendique le Sgen-CFDT

Le Sgen-CFDT revendique un continuum de formation avec des modules de pré-professionnalisation au cours de la licence, un recrutement au niveau de la licence suivi de deux années de formation en tant que fonctionnaire stagiaire débouchant sur le délivrance d'un master.

Les concours doivent vérifier le niveau de la formation. Celle-ci doit être universitaire et professionnelle et comprendre un tronc commun pour toutes les catégories avec des modules complémentaires en fonction du niveau d'enseignement. Elle doit garantir l'alternance et la complémentarité entre exercice encadré du métier dans des classes et formation théorique s'appuyant sur les programmes d'enseignement, la pédagogie, la didactique, l'épistémologie, la connaissance des élèves et de l'institution.

### Rémunérations et aide sociale aux débutants

#### Actuellement

Les rémunérations des débutants, en France, sont inférieures à la moyenne des pays de l'OCDE. La revalorisation proposée pour les débuts de carrière ne comblera pas cette différence. De plus, à part une prime de 1 500 € au moment de la titularisation, les débutants ne bénéficient d'aucune aide, ni pour leur déménagement, ni pour l'équipement matériel. Les aides pour le logement n'en sont qu'à leurs débuts pour les titulaires. Enfin, l'information sur ce peu d'aides existantes n'est bien souvent pas assurée par les services de l'État.

#### Ce que revendique le Sgen-CFDT

En matière d'aide, le Sgen, avec la CFDT, demande un engagement de l'État employeur, en lien avec les collectivités territoriales, pour l'attribution et le financement de logements, en particulier pour les débutants.

Le Sgen-CFDT demande que l'État assure une aide administrative pour les démarches, une information sur les aides existantes, le lien avec les services sociaux au moment de l'entrée en fonction.

En matière de rémunération, le Sgen-CFDT revendique une revalorisation qui :

- concerne tout le monde (début, milieu et fin de carrière) ;
- prenne en compte l'ensemble des tâches du métier d'enseignant et de CPE ;
- prévoit un avancement de tous au même rythme (le rythme moyen actuel) avec une refonte de la grille indiciaire (un seul grade et intégration des indices de la hors classe dans cette grille).

Avec la CFDT, dans toute la fonction publique, le Sgen revendique un indice de début de carrière de la catégorie A correspondant à 1,4 fois le Smic et une amplitude de carrière qui multiplie par 2,2 le salaire entre le début et la fin de carrière.



# Affectation et entrée dans le métier

## Actuellement

Les affectations dépendant essentiellement de l'ancienneté, les premiers postes des jeunes enseignants et CPE sont bien souvent les plus difficiles.

Dans le premier degré, les modalités du mouvement peuvent varier d'un département à l'autre. De nombreux débutants sont malgré tout nommés sur les postes peu demandés : service partagé sur plusieurs écoles, enseignement spécialisé, zone rurale isolée, classe unique, direction, Réseau Ambition Réussite (RAR), Réseau de Réussite Scolaire (RRS), etc.

Dans le second degré, beaucoup débutent leur carrière dans des académies qu'ils n'ont pas demandées, en particulier à Créteil et Versailles. Ils sont souvent nommés sur zone de remplacement, dans des établissements en RAR ou en RRS, sur des zones excentrées. Enfin, les débutants subissent l'incongruité que constitue une double phase nationale d'affectation, à neuf mois d'écart.

De plus, les débutants doivent faire face, souvent seuls, à plusieurs difficultés :

- gestion de la ou des classes ;
- surcharge de travail liée aux programmations, aux préparations, aux évaluations... ;
- injonctions hiérarchiques diverses ;
- relations qu'il faut apprendre à construire avec les parents et les partenaires de l'École.

## Ce que revendique le Sgen-CFDT :

Le métier d'enseignant et de CPE est un métier qui s'apprend, non seulement pendant la formation initiale mais aussi pendant toute la carrière.

Pour le second degré, le Sgen-CFDT revendique un concours national avec choix de régions et défend un mouvement national à gestion déconcentrée.

Le Sgen-CFDT revendique, **après la titularisation**, la mise en place d'un véritable dispositif d'« entrée dans le métier » s'appuyant sur :

- des modalités d'affectation permettant d'éviter aux débutants non volontaires les postes les plus difficiles pour toutes les catégories : PE, PLP, CPE, PEPS, Certifiés et Agrégés ;
- des décharges de services partielles les deux premières années ;
- des moments d'analyse de pratique et de retour en formation ;
- une aide à l'intégration dans le milieu professionnel, en particulier un accompagnement par des collègues référents.

Pour adhérer en ligne  
[www.sgen.cfdt.fr](http://www.sgen.cfdt.fr) puis



## DES GUIDES POUR DÉBUTER DANS LE MÉTIER

Le Sgen-CFDT édite un guide « Débuter dans le métier » pour le 1<sup>er</sup> degré et un pour le 2<sup>nd</sup> degré avec des informations administratives, professionnelles, pédagogiques et syndicales. Ces guides sont à télécharger sur le site du Sgen-CFDT ([www.sgen.cfdt.fr](http://www.sgen.cfdt.fr)) ou à commander auprès des militants du Sgen-CFDT.

